

ABONNEMENT.

Saumur	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :
A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33 ;
A. EWIG,
Rue Taibout, 10.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne	20 c.
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFITTE et Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 2 Juillet 1877.

Chronique générale.

Paris, 4^e juillet.

La grande revue de Longchamps a eu lieu sous un soleil splendide. Bravant les ardeurs d'une température caniculaire, une foule immense de curieux encombre les abords du champ d'évolution. A Theure où nous écrivons ces lignes, tout détail serait prématuré ; nous renvoyons donc à demain la publication du compte rendu de cette grande solennité militaire.

Les feuilles républicaines semblent s'être donné le mot d'ordre pour recommander à leurs amis politiques d'éviter toute manifestation compromettante. La recommandation est bien inutile. En fait de conseils, ceux que les radicaux écoutent le plus volontiers, ce sont les conseils de la prudence ; en face de nos soldats armés, ils sauront se tenir cois.

Les élections pour le renouvellement partiel des conseils généraux seraient fixées, assure-t-on, au dimanche 5 août.

La Gazette des Campagnes, avec toute l'autorité qui lui appartient, adresse cet appel suprême aux populations rurales :

« Malheur à la France si les populations rurales ne comprennent pas l'appel solennel que fait le Maréchal à leur patriotisme ! Nous espérons encore une fois que la Providence nous épargnera une aussi épouvantable faute que la France pourrait payer plus cher que les folies de la dernière guerre.

Le gouvernement, nous l'espérons,

prendra tous les moyens que comporte la loi pour soustraire l'esprit si crédule du peuple français au système de mensonges et d'impostures pratiqué sur une échelle inouïe par la presse radicale pour égarer et pervertir les masses populaires. Il respectera les lois qui consacrent la liberté de la presse, mais il devra forcer la presse à respecter les lois qui punissent ses mensonges, ses calomnies, ses outrages à la vérité, ses insultes contre Dieu, contre la religion, contre les choses dont le respect est la loi essentielle de toute société civilisée. L'impunité des abominables excès dont la France subit l'épreuve, fait de nous aujourd'hui un objet de scandale et de risée pour tous les peuples civilisés.

« Dans cette guerre monstrueuse contre l'ordre social, l'indifférence du pouvoir serait un acte de complicité avec tous les forbans de la plume. Le pouvoir nouveau, nous l'espérons, comprendra que sur ce point il doit rompre avec la tradition malheureuse de ses devanciers et faire face à l'ennemi sur tous les points. »

« Nous partons 363, nous reviendrons 400, » a dit M. Gambetta dans un de ses accès de fanfaronnade.

Les 363 ne sont déjà plus si confiants ; ils commencent à convenir, dans l'intimité, qu'ils doivent s'attendre à perdre 60 à 80 sièges.... Nous espérons bien que ce chiffre sera largement dépassé.

L'époque des élections devient décidément la grande question du moment. Il ne s'agit pas de trois mois ou de trois mois et vingt jours : c'est tout de suite, en juillet au plus tard, que les républicains veulent les élections.

La République française signifie hautement les prétentions des coalisés des gauches. Au fond de toutes les raisons qu'elle donne, on n'aperçoit que la crainte d'un échec. La feuille gambettiste a peur qu'on lui change en trois mois son suffrage universel.

Il paraît que le républicanisme de ce pays, si profondément attaché, dit-on, à la République, ne tient qu'à quelques semaines de plus ou de moins.

A la mi-juillet, les élections seraient républicaines ; à la mi-octobre, elles ne le seraient plus.

Ces chevaliers de la souveraineté du peuple connaissent l'humeur capricieuse de la belle : ils ont besoin de se prémunir contre un retour d'opinion. Souvent le suffrage universel varie ; « bien fol est qui s'y fie. »

Les 363 seraient plus sûrs d'être réélus si les élections avaient lieu plus tôt. Mais on a déjà vu comment, en trois mois, le suffrage universel change du tout au tout. Napoléon, le troisième, est le plus clair exemple des vicissitudes du suffrage universel. Il l'a trouvé républicain et rendu bonapartiste en moins de temps encore que le pays n'en aura pour se décider entre le maréchal de MacMahon et M. Gambetta.

Au bout de dix-huit ans de régime impérial, on pouvait croire que le suffrage universel était assez bonapartiste pour résister à Sedan, comme autrefois la vieille fidélité monarchique survivait à Poitiers et à Pavie ; mais quelle réponse au plébiscite du 24 mai eût été un plébiscite du 4 septembre ! Ainsi M. Gambetta a connu la faveur populaire de Belleville. Oserait-il encore, général vaincu de l'opportunisme, reparaitre devant ses électeurs, si quelque indiscipliné, plus radical que lui, venait lui disputer les suffrages du Mont-Sacré.

(Univers.)

Le radicalisme constitue un ensemble de vues et d'idées que ce mot généralise pour les hommes politiques. Mais le public ne devine pas toujours toutes ces vues et toutes ces idées, sous l'expression qui leur sert d'étiquette. Aussi est-il utile de les énumérer de temps en temps, pour en bien fixer le souvenir dans l'esprit des électeurs qui peuvent vouloir la République, mais qui la veulent conservatrice.

Le programme des radicaux comporte : L'amnistie générale et totale, au profit des

chefs comme au profit des soldats de la Commune.

La séparation de l'Eglise et de l'Etat ; La suppression du budget des cultes ; L'instruction primaire, non-seulement obligatoire et gratuite, mais exclusivement laïque ;

La suppression des armées permanentes remplacées par la nation armée ;

L'impôt progressif, qui a pour but et qui aurait pour résultat de faire passer dans les mains de l'Etat, dans un certain laps de temps, toutes les fortunes particulières ;

Le système électif appliqué uniformément à toutes les fonctions publiques, même aux fonctions judiciaires ;

L'expropriation par l'Etat de toutes les grandes exploitations industrielles et financières, et spécialement des chemins de fer et des compagnies d'assurances ;

Enfin, la mise en possession des ouvriers industriels de tous les instruments de travail, usines, manufactures et fabriques, ce qui amènerait l'adoption d'un système analogue des terres au profit des ouvriers agricoles, le capitaliste ou le propriétaire n'étant plus considéré que comme un bailleur de fonds intéressé.

On voit que le radicalisme de 1877 est le frère du socialisme de 1848, qui a livré à la société le terrible et sanglant assaut des journées de Juin.

Le Figaro indique, à titre de Note à consulter, le programme suivant aux diverses fractions du parti conservateur, pour leur servir de lien commun dans la prochaine lutte électorale :

Que d'ici 1880 on ne rétablira ni la Monarchie ni l'Empire ;

Que par conséquent il ne sera rien changé aux institutions existantes ;

Que le gouvernement ne songe ni à faire la guerre à l'Italie, ni à donner le pas aux questions religieuses sur toutes les autres ;

Que la Chambre n'a pas été dispersée par un coup d'Etat, mais que, sur trois pouvoirs égaux qui constituent la chose publi-

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LE TORRENT

scènes de la vie réelle.

VII.

EXPLICATIONS UTILES.

(Suite.)

La lettre que nous connaissons eut donc un résultat favorable.

M^{lle} d'Antigny s'empressa d'en faire part à M^{lle} Armand qui, dans son expérience, approuva le dessein de quitter M.-sur-L. et se chargea d'accompagner ses amies.

Il s'agissait d'un voyage d'agrément devant amener une très-heureuse diversion.

Hermine et Claire en furent joyeuses, surtout lorsqu'on eut décidé à huitaine le jour du départ.

Le jour du départ, l'attente du départ, les préparatifs du départ ! Quel bonheur que d'aller au diable !

Pas toujours, mesdames ! Si rien ne vous attache au pays, tant mieux. Dans le cas contraire, espérons en Dieu, mais n'ayons pas une folle confiance !

M^{lle} Péault eût voulu savoir où l'on se rendait, et pour quel motif on s'en allait. On ne lui en parla que la veille du départ.

Nouveau sujet pour elle de se montrer blessée.

Par consdescendance, on lui conta cependant qu'on allait passer quelques jours dans la famille Armand. Il y eut alors un petit échange hypocrite de douceurs vinaigrées.

Ne cherchons pas ici à peindre M^{lle} Péault sous de trop noires couleurs. Elle fit beaucoup de mal sans calculer les conséquences de ses paroles ; elle était mère et ne pouvait pas comprendre que son fils ne fût la perle des garçons ; elle était bourgeoise et ne sentait pas les délicatesses d'une éducation de bonne compagnie ; elle n'avait pas de fille, comme le lui avait dit M^{lle} Armand, et n'était nullement effarouchée de ce qui pouvait blesser la sainte pudeur d'une vierge.

Son aveuglement n'admettait pas que son fils fût naïf et ignorant de la vie des hommes. En outre, plutôt que de le détourner d'une intrigue quelconque, elle y eût trouvé pour lui une sorte de gloire, et c'est ainsi qu'elle aurait volontiers accredité le bruit qu'on courait après Paul. Il y avait eu malheureusement chez Hermine une faiblesse qui au-

rait peut-être motivé cette célébrité fâcheuse si M^{lle} Armand n'avait été la gardienne de l'honneur du foyer. M^{lle} Péault jouait donc son rôle avec conviction.

Toutes ces explications sont nécessaires au moment où nous n'avons plus à nous occuper des habitants de M.-sur-L. Le lieu de la scène va changer. Nous avons pu sans doute fatiguer nos lectrices par tous ces détails, mais nous sommes en droit de leur dire que nous racontons consciencieusement ce qu'on nous a conté à nous-même. Acceptez, mesdames, de bonne grâce, cette dernière observation.

Un grain de sable est souvent un obstacle qui cause un accident. Une chose de minime importance est aussi quelquefois la cause d'une grande infortune. Aussi, des réflexions générales sur l'ensemble de la situation m'ont semblé indispensables pour ce qu'il me reste à dévoiler.

Je voudrais qu'il me fût permis d'écrire avec le cœur, tant je doute de moi-même : il est de ces choses que les paroles n'expriment pas.

VIII.

DU DANGER DE PARLER HAUT DANS SA MAISON.

Le bon curé d'Antigny attendait ses parents et s'occupait de leur installation complète, définitive, au village de S.-M.-L.-T.

C'était une de ces grandes maisons solidement construites et bien aménagées, que celle du vieux oncle, et où peu de locataires avaient passé.

En conséquence, les réparations locatives se bornaient à relever des tapisseries et à nettoyer de vieux meubles massifs, ouvragés et couverts de belles ferrures, à laver de grandes boiseries sombres et des glaces, dont les cadres étaient fouillés de guirlandes, à remettre des vitres aux croisées d'antique mémoire. Le jardin et la terrasse recevaient en même temps une toilette nécessaire ; mais on ne touchait pas aux murs couverts d'herbes et de lierres.

La cage était donc en état de recevoir les oiseaux, et le vieux prêtre se réjouissait à l'idée que bientôt ces vastes salles retentiraient de chants et s'imprégneraient du parfum de la jeunesse.

— Si nos enfants se marient, disait-il, les genres pourront tous, au besoin, vivre sous ce toit.

Pendant ce temps, la caravane faisait une halte dans la famille Armand, chez Marie, pour mieux dire.

Après les premiers épanchements, après les promenades, on se préparait au départ pour S.-M.-L.-T. et on projetait, en outre, le retour probable avec nouveau passage. Le moment du départ est invariablement celui que l'on prend pour causer un peu d'affaires intimes, chacun de son côté. M. Armand avait besoin, lui, de s'expliquer de vive voix

que, deux se sont trouvés d'accord contre le troisième.

Ce dernier point est une vérité évidente ; les autres points ont été déjà indiqués dans les messages du Maréchal et dans les déclarations du ministère.

Quand le comité de juristes de la gauche sera constitué, si toutefois il parvient à l'être, on soumettra à ses délibérations les trois points suivants :

1° Le gouvernement peut-il reculer la date des élections législatives au-delà de trois mois à partir du jour de la dissolution ?

2° Quand doit avoir lieu le renouvellement partiel des conseils généraux ?

3° Le pouvoir exécutif peut-il, en l'absence des Chambres, proclamer l'état de siège ?

Comme on le voit, les chefs de la coalition républicaine cherchent à faire flèche de tout bois pour discréditer le ministère et surtout à compromettre le Maréchal dans l'esprit des populations, et à lui enlever les sympathies dont il est entouré.

Si les hommes de loi font quelques difficultés d'entrer dans les comités directeurs des gauches, d'autres personnalités, ou plus ambitieuses ou plus brouillonnes, n'éprouvent pas le même scrupule. La *Patrie* annonce la formation à Paris d'un comité dit *Comité du personnel*. Sa mission sera de délivrer des certificats de candidature, c'est-à-dire qu'aucun candidat républicain ne pourra se présenter devant l'urne du scrutin sans avoir obtenu le *placet* de ce tribunal, qui ne tire son autorité que de lui-même.

On suppose donc que les radicaux sont, depuis le 16 mai dernier, devenus assez transigeants pour qu'ils consentent à passer sous des fourches caudines dressées contre eux par l'opportunisme et le centre gauche.

Le conseil des ministres qui a été tenu samedi matin ne s'est occupé que des affaires intérieures. En l'absence de M. le ministre des affaires étrangères, les questions importantes qui devaient être résolues ont été ajournées à la prochaine réunion du conseil.

Le Maréchal a pris connaissance des dépêches qui lui ont été soumises par M. le ministre de l'intérieur et auxquelles il a accordé une attention particulière.

Tous les ministres présents se sont ralliés à la proposition de M. de Fourtou pour fixer la date des élections générales au 1^{er} octobre prochain.

Le bruit répandu d'un ajournement de l'appel des réservistes est démenti. Cet appel aura lieu aux mêmes dates que les années précédentes.

M. le ministre de l'intérieur vient d'inviter tous les préfets à faire une enquête immédiate sur le nombre des libraires en pro-

vince qui ne vendent absolument que des journaux, et de lui transmettre dans le plus bref délai possible le résultat de l'enquête qu'ils auront faite.

M. le comte Henry de Toustain, maire de Vaux-sur-Aure, ancien officier de marine, vient d'informer les électeurs de l'arrondissement de Bayeux qu'il posera sa candidature législative aux prochaines élections générales.

Les conservateurs, à Lille, à Bordeaux et à Nantes, s'occupent de créer, dans chacune de ces localités, des journaux à un sou. Des publications analogues s'organisent également dans plusieurs villes du Midi.

Un certain nombre de comités électoraux de la province refusent nettement de subir le mot d'ordre donné par les bureaux des gauches.

Le préfet de l'Ardèche vient de faire fermer un cercle républicain à Bourg-Saint-Audéol.

Il devient de plus en plus probable aujourd'hui que le Maréchal visitera prochainement quelques départements du centre de la France. Le point indiqué comme première visite serait Bourges, mais il n'y a encore absolument rien d'arrêté.

Le voyage serait continué dans le Loir-et-Cher, le Loiret, l'Indre-et-Loire et l'Indre.

Nous croyons savoir que les élections pour les conseils généraux auront lieu avant les élections législatives. L'*Estafette* annonce même qu'elles seront fixées au 6 août.

On écrit au *Mémorial de l'Allier* qu'un placard excitant à la grève a été affiché sur les murs de la petite ville industrielle de Bézenet. Ce placard porte des menaces de mort contre tout ouvrier qui ne se soumettrait pas aux injonctions des meneurs.

L'autorité est avertie, c'est à elle d'aviser.

On lit dans la *Correspondance Saint-Chéron* :

« On m'assure que dans plusieurs fractions notables du parti républicain il est grandement question de ne pas laisser à M. Gambetta et à son entourage la direction de la prochaine campagne électorale.

» D'abord on n'a pas encore pardonné à l'ex-dictateur d'avoir posé la question entre le Maréchal et lui, au lieu de la laisser paisiblement sur le terrain constitutionnel et parlementaire. C'était mettre inutilement,

continuent à dire les politiques, les pieds dans le plat, et conduire, quoiqu'il advienne, le pays aux extrêmes. D'une part, en effet, un succès quelconque des gauches forcerait le Président à pourvoir à sa défense personnelle ; de l'autre, leur défaite sera, pour ainsi dire, un succès personnel de leur adversaire, puisqu'on a posé le Maréchal en adversaire.

» En outre, la confiance dans les intentions du radicalisme est médiocre. Il semble bien difficile qu'il observe la discipline jusqu'au bout, et l'on est persuadé qu'en dépit des engagements pris vis-à-vis des 363, il ne se gênera guère pour présenter ses candidats particuliers partout où il croira le terrain favorable.

On annonce la révocation de M. Braqui, maire de Monthuel (Ain) ; de M. Rumel, maire de Sommières (Gard) ; de M. Briot, maire d'Ornoy (Haute-Saône), de M. Lapôtre, maire de Montiers-sur-Saulx (Meuse), et la suspension pour deux mois de M. le maire de Serqueux (Haute-Marne).

M. le préfet de l'Eure, par un arrêté en date du 29 juin 1877, vient de fermer le café situé rue de l'Horloge, à Evreux, et appartenant au sieur Bourdon, qui était devenu un foyer de propagande politique.

D'autre part, nous apprenons que, par arrêté du préfet de la Loire du 25 juin, M. Pouillot, maire de Saint-Paul-de-Vezelin, a été suspendu de ses fonctions, pendant un mois, pour avoir retardé l'affichage du message du Maréchal jusqu'au 20 juin.

Dans la séance qui a été tenue jeudi à l'Académie française, on a procédé à la nomination de son directeur.

M. Emile Ollivier a été élu directeur par 20 voix. M. John Lemoine a obtenu 3 voix : celle de MM. Jules Favre, Jules Simon et Charles Blanc.

M. E. Ollivier avait voté pour M. Xavier Marmier.

L'Internationale a ouvert une souscription à l'étranger dont le produit sera mis à la disposition des comités républicains pour couvrir les frais des candidatures républicaines aux prochaines élections générales.

Samedi, la 9^e chambre correctionnelle a déclaré le gérant du *Bien public* coupable du délit de publication de fausse nouvelle et elle l'a condamné à 200 fr. d'amende.

On se rappelle qu'il s'agissait de la publication d'une dépêche du *Daily News* concernant une prétendue mission de M^r le cardinal Guibert à Rome.

Guerre d'Orient.

Constantinople, 30 juin, soir.
Les événements qui se passent tant sur le Danube que dans le Monténégro ont déterminé le gouvernement à former une nouvelle armée de réserve.

Toutes les mesures sont prises pour un prompt départ sur le théâtre des hostilités. Le prince Hassan a reçu des instructions spéciales pour prendre le premier l'offensive dans la Dobroudja contre les Russes.

Le bombardement continue à Rousschouk. Tous les habitants se sont réfugiés à Varna, craignant de voir le chemin de fer coupé par suite du mouvement tournant des Russes.

Constantinople, 1^{er} juillet.
Les nouvelles de la Canée font connaître que dix cuirassés turcs ont été vus dans les eaux grecques. Une attaque contre la flotte russe paraît imminente.

Chronique Locale et de l'Ouest.

LES CARABINIERS DE MONSIEUR.
ECOLR D'EQUITATION MILITAIRE. — 4763-4788.
(Suite. — Voir *Echo* du 7 juin 1877.)

Quand une gazette annonce de nos jours l'entrée à Saumur d'un régiment d'infanterie ou de cavalerie, la population se porte à la rencontre de cette troupe ; un sentiment patriotique, puis des liens de parenté, d'affection, dirigent cet élan.

Ce sentiment, ces liens, propres à notre race, sont seuls capables de la régénérer : la patrie, la famille, tout est renfermé dans ce cercle...

Les peuples qui n'ont eu pour point de départ et pour but que le mercantilisme ont disparu du monde, sans pouvoir renaitre : exemple, Carthage et Venise.

Nos laborieux pères aimaient le commerce, mais ils cultivaient aussi l'amour national : eux, qui ne voyaient depuis longues années pour représentants de nos gloires que les vétérans de Fontenoi, casernés au château, furent émus au spectacle de plus de trois cents carabiniers, renommés dans l'histoire, traversant à cheval le pont de la Croix-de-par-Dieu, l'île de la Saulnerie et le pont Foulon pour venir se ranger en bataille sur le petit quai, déchaqueté par les eaux du fleuve, et s'allongeant de l'Hôtel-de-Ville à la place Saint-Michel.

Quels étaient ces cavaliers ? Des hommes de 25 à 40 ans, ayant la taille moyenne de 1 mètre 76 centimètres (cinq pieds quatre pouces), dont l'uniforme rehaussait encore la stature.

Les carabiniers avaient pour coiffure un chapeau de feutre bordé d'argent fin ; leur habit, coupé à la française, était en drap bleu de roi avec des revers écarlates. Ils portaient des contre-épaulettes blanches en forme de *pattes d'oie* ; un galon d'argent, en manière de fer à cheval, marquait la taille autour de laquelle était un ceinturon en peau de daim jaunie avec agraffe dorée.

avec sa sœur sur les derniers événements relatifs au mariage manqué de Marie. Il choisit pour cela l'occasion de la sortie de M^{me} d'Antigny et d'Hermine, tandis que Marie et Claire, comme deux enfants, étaient on ne sait où.

La conversation s'anima tout naturellement et M^{lle} Armand, avec sa sagesse, obtint toujours gain de cause.

— Alors, s'il en est ainsi, répondait le frère, tu ne permistras jamais que ta nièce prenne quelqu'un de son choix et du mien.

— Mais pas du tout, disait la sœur. Seulement, te voilà bien pressé de marier ta fille, lorsque nous avons encore le temps d'y songer.

— C'est évident, répliquait l'autre ; il faut qu'elle coiffe Saint-Catherine.

— Mais encore non. J'approuverai de grand cœur, quand il en sera temps et lorsque tu auras trouvé le parti convenable.

— Le parti raisonnable ! qu'est-ce que cela veut dire ? Aimerais-tu, par la raison qu'il faut de la fortune et que cette fortune doit rester dans la famille, un mariage entre cousins, ou autrement dit un mariage comme on en voit trop, nous promettant une progéniture anémique ou atteinte d'infirmités, faute du croisement des races ?

— Tu es absurde, mon frère. Je ne t'ai jamais parlé de ça.

— Alors, que te faut-il ?

— La paix, présentement, et dans un an environ nous serons tous les deux d'accord.

— Eh bien, soit, à un an ! Restons silencieux jusque-là.

Et ils se séparèrent pour se retrouver au jardin avec M^{me} d'Antigny et Hermine, occupées à cueillir des fleurs qu'elles aimaient, qu'elles admiraient en artistes et en femmes de bon goût.

Marie et Claire avaient entendu toute la conversation de M. Armand et de sa sœur. Une simple cloison séparait les deux pièces.

Marie était rouge comme une grenade et Claire ne savait trop quelle contenance garder.

— Vous le voyez, Claire, on ne veut pas de mon bonheur. Savez-vous qu'on avait refusé mon... qu'il avait été obligé de... ne plus me voir.

— Non, je ne savais pas. Mais je crois que votre tante cherche, au contraire, tout ce qui peut contribuer à vous rendre heureuse.

— Vous aussi ! J'aurais cru à plus de sympathie.

— Vous aimez donc ce monsieur ?

— Oui, certes, et vous devez comprendre ma douleur et la sienne.

— Je conçois votre peine, sans m'en rendre bien compte. J'avais compris que vous ne le connaissiez pas.

— Est-il donc nécessaire de se connaître depuis bien longtemps ? Ah ! ce n'est pas comme vous et lui ?

— Lui et moi ! Qui, lui, Marie ? Je m'y perds !

— Lui !... Oh ! ne cherchez pas à feindre ; je sais tout.

— Tout ! En vérité, vous m'étonnez plus que jamais.

— Lui ? mais ne s'est-il pas jeté à mes genoux, dans votre salon, croyant s'adresser à vous, et me priant de n'en rien dire ?

— Vous me confondez ! reprit enfin Claire, dont le visage s'empourpra et dont les yeux se remplirent de larmes.

— Ne vous en cachez pas, ajouta Marie ; il me l'a dit. Il est bien naturel que vous me conseilliez d'attendre, vous qui avez l'intention sans doute d'attendre Paul.

— Paul !... Oh !

Ce *oh* ! déchira la gorge de Claire.

A l'instant même, Hermine appela du jardin en montrant un beau bouquet à ses amies placées près de la fenêtre.

La vue d'Hermine joyeuse donna du courage à Claire qui s'élança hors de l'appartement.

De même que les deux fillettes avaient entendu la conversation de M. et M^{lle} Armand, de même M^{me} d'Antigny avait pu saisir, en rentrant au salon, la fin de l'entretien de Marie et de Claire.

Elle en fut attristée et murmura : « On me l'avait bien dit : ma pauvre enfant est accusée de ce qui n'est pas, et... c'est ma faute ! »

(A suivre.)

DR BERGUES-LA-GARDE.

PLAINTÉ DE ZWETER.

Traduit de Henry de Ribsch.

Me plaindre à vous, ô noble dame,
C'est chanter au milieu des bois...
Vous m'avez tout pris, et mon âme
Est ployée en deux sous vos loix !
Je suis le jouet d'une intrigue ;
Vous n'écoutez plus mes accents :
Le rossignol ainsi prodigue
Sa mélodie à tous les vents.
Qu'importe à la forêt sauvage
De ses hôtes le doux concert ?
Elle est sourde et le beau nuage
Passe au dessus de son front vari.
Le chasseur court sous la ramée,
Ardent au gibier qu'il poursuit ;
Il n'entend pas la voix aimée ;
En vain l'oiseau chante... il s'enfuit !
Un merci, c'est la seule chose
Que j'attendais dans ma douleur ;
Et pourtant votre lèvres rose
Ne dit rien. — Vous manquez de cœur !

STÉPHANE ARMAND.

Une cuirasse d'acier, ornée d'un soleil d'or, couvrait la poitrine des cavaliers en marche; elle était remplacée dans la tenue ordinaire par un gilet de drap blanc. Ils portaient une culotte de peau blanche avec bottes à tiges basses, parce qu'ils étaient appelés à faire un service à pied et à cheval.

La gendarmerie de nos jours a conservé, ainsi qu'on en peut juger par ces détails, quelques traditions de ce bel uniforme.

Passons aux chevaux: ils étaient appropriés à leurs cavaliers. De race danoise, ils avaient la robe noire avec une longue queue retroussée pendant la marche. Leur taille moyenne atteignait 4 pieds 10 pouces (vieux style).

Ces chevaux avaient sous la selle une housse bleue, relevée de galons d'argent ou de soie blanche, selon le grade; la bride qui servait à les diriger avait une testière et un mors à bosselles dorées.

Tel était l'ensemble du régiment qui défila sous les yeux ébahis de nos ancêtres en 1763.

L'étonnement passé, l'embarras lui fit place. Où donc allaient se loger ces hommes et ces chevaux, surtout? Ainsi devisait la foule.

La ville d'alors se terminait au bas de la place de la Bilange: les rues d'Orléans, Beaurepaire, de Bordeaux n'existaient pas, ni les casernes, ni les écuries qui les entouraient, à plus forte raison.

La principale auberge, dite de la Corne, sise au lieu et place de la maison Blancier; l'Oie Rouge (maison Lefèvre); l'Écu de Bretagne (hôtel de la Poste actuel) et quelques autres hôtelleries, telles que la Cloche (maison Rousseau), le Dauphin (dispensaires de l'hôpital) éparses dans les rues de la Chouetterie de Saint-Lazare, etc., ne suffisaient pas au logement de cette brigade équestre.

Il fut dressé un état de toutes les écuries, de tous les bâtiments en ville et hors ville propres à y installer des chevaux: c'est ainsi que le corps de logis de notre habitation qui longe la rue Verte et qui s'appelait la Grange, fut affecté au service des chevaux des carabiniers (1).

Il était situé en deçà de l'arche d'Orée, et sujet aux inondations du Thouet, avant l'entrepris de la digue Maupassant ou de Nantilly, de 1820 à 1822. C'est en réparant ce bâtiment, après l'inondation de la Loire du 17 janvier 1843, que nous avons trouvé les traces de son ancienne appropriation (2). (A suivre.) P. RATOUIS.

Hier matin, à 6 heures 1/2, un grand nombre de nos concitoyens et d'habitants des communes limitrophes de Saumur ont envahi la gare d'Orléans pour se rendre, à Angers, à la cavalcade donnée à l'occasion de la clôture de l'Exposition.

La foule était au moins égale, sinon supérieure, à celle qui s'était présentée au départ pour le festival.

Au train de 9 heures le nombre des voyageurs n'était pas moins considérable.

La musique de l'école mutuelle s'est fait entendre hier, ainsi que nous l'avions annoncé. Le succès de la soirée a été pour le chœur intitulé *Une Noce villageoise*, chanté d'une façon charmante par toutes les voix fraîches et enfantines que M. Meyer dirige avec le talent que nous lui connaissons. De nombreux applaudissements ont prouvé le plaisir que cette exécution avait procuré.

Nous engageons les personnes de Saumur qui se proposent de se faire conduire en voiture, jeudi prochain, au pèlerinage des Ulmes, à demander leurs places de bonne heure, avant que les pèlerins d'Angers n'aient retenu tous les moyens de transport.

Nous avons annoncé que les examens du volontariat d'un an commenceront le 15 septembre. Le prochain appel des engagés conditionnels d'un an aura lieu le 8 novembre 1877; les opérations qui se rapportent à cet appel seront effectuées de la manière et aux dates suivantes:

Les candidats au volontariat (bacheliers ou élèves des écoles) doivent adresser, du 2

juillet au 31 août, une demande au préfet du département où ils désirent s'engager. Les demandes seront reçues, à Paris, au bureau militaire, avenue Victoria, 4.

Chaque candidat devra indiquer l'arme dans laquelle il demande à servir.

Pour ceux des jeunes gens qui se trouvent dans la deuxième catégorie (agriculture, commerce ou industrie), la demande devra indiquer la série dans laquelle ils désirent être classés pour les examens.

Les jeunes gens de la classe de 1876, qui, dans le précédent appel, n'ont pas été admis par suite d'inaptitude physique, pourront, s'ils sont reconnus par le conseil de révision propres au service, réclamer les mêmes avantages que les engagés conditionnels. La même faculté est accordée aux jeunes gens ajournés des classes 1875 et 1874.

Un tirage public au sort aura lieu dans le courant du mois d'octobre entre les candidats inscrits sur le registre du volontariat. C'est d'après ce tirage que sera déterminé l'ordre dans lequel ils pourront faire choix d'un corps.

Les commissions d'officiers de troupes à cheval, instituées à l'effet de constater l'aptitude des jeunes gens qui se destinent à la cavalerie, à l'artillerie et au train des équipages, fonctionneront du 2 juillet au 31 août.

La mise en route s'effectuera le 8 novembre.

LES CHEMINS DE FER.

On lit dans le *Mouvement financier*:

La Compagnie des chemins de fer de la Vendée est en faillite à son tour. Après le Lille-Valenciennes, l'Orléans-Rouen, après l'Orléans-Rouen, la Vendée; c'est logique. Et nous ne parlons que des meilleures; à qui le tour maintenant?

Nous l'avons dit et redit à satiété à la Chambre qui vient de disparaître: « Vos lenteurs tuent les petites Compagnies, et tandis que vous délibérez sur la margelle du puits, l'enfant se noie. » Aujourd'hui les événements se sont accomplis, l'enfant est au fond du puits, et la mission de l'en tirer est confiée à un syndic ou à un séquestre.

Eh bien! disons-le franchement, nous ne le regrettons point, car un syndic seul sera à même de sauvegarder les seuls droits, les seuls intérêts dont nous ayons souci, nous voulons dire les intérêts des obligataires, les seuls constructeurs de lignes en détresse, les seuls qui aient déboursé de l'argent dans l'imbroglio et le tonneau des Danaïdes que l'on pourrait encore dénommer le réseau Philippart.

Nous sommes loin des fameuses leçons de droit données aux assemblées générales par l'élève de M. Clément Laurier et des discussions sur les droits conjoints ou primordiaux, antérieurs ou postérieurs, des actionnaires ou des obligataires.

Qu'en pense M. Joslet? Un syndic est venu, qui n'a cure que des intéressés hypothécaires les plus naturels, les obligataires, et qui réglera mieux avec le ministre que tous les comités du monde le prix du rachat.

Beaucoup de nos confrères se désespèrent, se lamentent et de bonne foi conseillent à leurs clients de vendre à tout prix.

Pour nous, notre avis constant, suprême, et celui dans lequel les derniers incidents survenus nous font persister davantage, c'est toujours le même: Obligataires, gardez vos titres et attendez des cours meilleurs. La répartition du prix d'acquisition par l'Etat vous donnera un prix supérieur aux taux actuels.

S'il nous était permis de mêler un grain de politique à des études financières, nous dirions volontiers que la politique actuelle, la volonté du gouvernement et la nécessité où il est placé de faire marcher les travaux et de relever le crédit public, constituent des conditions bien meilleures pour les Compagnies secondaires. Du jour où nous avons vu M. Caillaux entrer aux finances, nous nous sommes dit que ce grand destructeur d'autrefois allait devenir un grand constructeur devant Dieu et... le pays électoral. Le gouvernement du Maréchal a à cœur de prouver qu'il veut et qu'il peut mieux faire que le régime parlementaire; et l'administration va agir souverainement.

Dans ces conditions, nous ne voulons même pas examiner si l'Etat rachète pour son compte, ou s'il ne tend pas la planche pour faire un pont aux grandes Compagnies. Notre pensée est que les grandes Compagnies sortiront finalement de la cou-

lisse et se montreront les vrais acquéreurs; mais, dès aujourd'hui, nous constatons que la politique est d'accord, heureusement, avec la logique et l'équité, pour administrer, compléter les lignes en détresse et, finalement, arrêter la ruine de tout notre réseau secondaire.

Encore une fois, les obligataires nous remercieront de leur avoir fait toucher du doigt leurs intérêts.

Nous lisons dans l'*Indépendant*, de Tours:

« Par arrêté en date du 29 juin 1877, M. le ministre des travaux publics a ouvert à M. le préfet d'Indre-et-Loire un premier crédit de 200,000 francs pour activer les travaux en cours d'exécution sur le chemin de fer de Tours à Montluçon.

« Eh bien! Qu'est-ce que nous disions? Les habitants de l'arrondissement de Loches comprendront-ils enfin que la seule obstination de leur député, M. Wilson, causait les retards apportés à la construction de leur ligne?

« On dit souvent que rien n'est brutal comme un chiffre. — En voici un qui a le mérite d'être à la fois clair, précis et brutal. Sous le ministère Jules Simon, le gouvernement allouait à la ligne de Montluçon un crédit mensuel de 100,000 francs; aujourd'hui le gouvernement, le ministère Fourtou, ouvre très-largement les caisses du Trésor; ce n'est plus 100,000 francs, mais 200,000 francs qui seront dorénavant dépensés mensuellement.

« Voyons, messieurs les Lochois, avouerez-vous que l'énergie du gouvernement actuel est cent fois préférable à l'apathie des amis de M. Wilson et de M. Wilson lui-même? »

Les diverses commissions de l'Exposition industrielle d'Angers n'ont pas de chance: nombre de lauréats critiquent la composition des jurys et leurs décisions. Voici ce que M. V. Pelletier écrit au président de l'Exposition et que publie l'*Etoile*, d'Angers:

« Angers, le 25 juin 1877.

« Monsieur Vignot, président de l'Exposition industrielle.

« Je réponds à votre lettre par laquelle vous m'annoncez votre heureuse satisfaction de la médaille que m'a décerné le jury.

« Permettez-moi de vous dire qu'il m'est difficile de reconnaître la compétence de la commission qui m'a examiné, aussi je viens vous prier de la reporter à des gens qui en seraient désireux.

« Tout en respectant l'honorabilité de mes concitoyens et des gracieuses dames qui les accompagnaient, je me suis demandé plusieurs fois comment on avait pu songer à donner à mon article l'appréciation d'une commission ainsi composée: Président, un tailleur; secrétaire, un mercier; membres ou assesseurs, chemisiers, blousiers, cameliers, etc., etc.; tous gens fort intelligents, sans aucun doute, mais qui ne peuvent se flatter d'être versés dans la connaissance des objets d'église.

« J'ajouterais même que la décision du jury a paru bizarre, pour ne pas dire plus, à des brodeurs et fabricants d'ornements d'église, de passage en notre ville. Elle n'a pas moins surpris des archéologues et des amateurs qui s'occupent tout particulièrement de nos articles.

« En 1864 eut lieu, à Angers, une Exposition, mais dans des conditions bien différentes. La commission fut composée d'hommes compétents de la partie, étrangers à notre localité, qui s'empressèrent de se rendre compte des moyens de production et ne jugèrent point à la légère, et ne s'arrêtèrent pas à des dires plus ou moins mensongers.

« Veuillez croire, monsieur le président, qu'en exposant, je n'avais point la prétention d'obtenir un médaille, Dieu merci; je n'en ai pas besoin, je vous en fais l'abandon et la refusé.

« Sur ce, je vous présente mes salutations. V. PELLETIER. »

Ce n'est pas tout: l'émotion causée par la décision du jury de photographie n'est pas encore calmée à Angers.

Voici ce que nous lisons dans le *Journal de Maine-et-Loire*:

« Monsieur le Rédacteur,

« Je suis obligé d'avoir recours à la presse, et en particulier à la publicité de votre estimable journal, pour protester contre

la composition du jury de photographie de l'Exposition d'Angers.

« Le nombre de ses membres et la situation de deux d'entre eux me paraissent irrépréhensibles.

« Leur nombre? Il fallait venir à Angers pour trouver un jury composé de trois membres seulement. Pourquoi ne leur a-t-on pas adjoint M. Carjat, d'abord invité, et un autre dont le nom eut eu une égale autorité?

« Comme, parmi les exposants, il y a un photographe de Tours, M. Blaise ne pouvait entrer dans le jury d'examen sans y être à la fois juge et partie.

« En effet, M. Blaise, quoiqu'il ait cédé son établissement de Tours à son gendre, était comme père et beau-père par trop intéressé à l'égard d'un concurrent de sa propre maison pour être accepté comme juge.

« Un deuxième juré n'avait d'autre autorité que le titre d'amateur, ce qui a donné à penser que le jury ferait les choses en amateur.

« D'où je conclus que le nombre des jurés et la situation de deux d'entre eux sur trois sont entachés d'irrégularité.

« Un autre amateur. »

Le Mans. — Vendredi est venu, devant le tribunal de police correctionnelle du Mans, le procès intenté par le ministère public au rédacteur-gérant de l'*Avenir* et au sieur Léon Lainé, employé à la mairie du Mans, pour publication de fausses nouvelles.

Le gérant du journal a été condamné à 400 fr. et M. Lainé à 500 fr. d'amende, et les deux solidairement aux dépens.

Dernières Nouvelles.

Paris, 2 juillet, 9 h. 5, matin.

La revue a été magnifique; les cris chaleureux de: *Vive le Maréchal!* ont retenti. L'ordre du jour aux troupes témoigne de la satisfaction en l'armée qui maintiendra le respect à l'autorité et aux lois.

Pour les articles non signés: P. GODET.

BAINS DE MER DES SABLES-D'OLONNE.

Saison 1877, ouverture 1^{er} juillet.

A l'occasion de l'ouverture de la saison des bains, la Compagnie de la Vendée délivrera dans toutes les stations de son réseau des billets aller et retour avec réduction de 40 p. 100.

Ces billets seront valables pendant dix jours.

QUAI DE LIMOGES, A SAUMUR.

GRAND MUSÉE ANATOMIQUE

Du Pavillon de la Ruche, place du Château-d'Eau à Paris. — Dr Spitzner.

6,000 pièces et sujets anatomisés font de ce Musée l'établissement le plus complet qui parcourt le monde.

Le Musée est ouvert tous les jours, de 10 h. du matin à 11 h. du soir, pour les hommes seulement ayant 20 ans révolus.

Prix d'entrée: 1 fr.; militaires non gradés, 50 cent.

Sous le titre: *Magie et Physique amusante*, la librairie Calmann Lévy vient de faire paraître une œuvre posthume de Robert-Houdin. Non-seulement elle est instructive et amusante en ce qu'elle révèle les curieux secrets de l'habile enchanteur, mais encore, grâce aux dessins qui en accompagnent le texte, elle permet aux gens du monde de mettre eux-mêmes en pratique ce que Robert-Houdin appelait modestement ses *trucs*, et ce qui n'était pas moins que de merveilleuses applications de la mécanique et de la physique, souvent dignes du génie de Vaucanson.

L'ÉCLAIREUR FINANCIER

Paraît tous les Dimanches.

Résumé de chaque numéro:

2 fr. Informations financières. Causerie financière. Bilans. Revue de la Bourse. Recettes des chemins de fer. Chronique des valeurs. Correspondances. Assemblées d'Actionnaires. Coupons échus. Listes des tirages. Cours des valeurs. 2 AN

Un numéro spécimen est envoyé gratuitement.

PARIS — 45, rue Vivienne, 45 — PARIS
Envoyer mandat ou timbres-poste.

Injection Brou et Capsules Ricord
(Voir aux annonces).

Rob Boyveau-I affecteur. — Sirop végétal dépuratif. (Voir aux annonces.)

(1) Archives particulières. La rue Verte était l'ancien chemin des prés de Nantilly, dit chemin vert.
(2) Voir nos *Chroniques Saumuroises*, imp. P. Godet, 1864.

Purgatif et Dépuratif économique, efficace, facile à prendre, les *Pilules écossaises* de CAUVIN se trouvent dans toutes les pharmacies, 30 pilules, 2 fr.

Refusez les contrefaçons. — N'acceptez que nos boîtes en fer blanc, avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.

La REVALESCIÈRE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moelle, des poumons, nerfs, chairs et os; elle rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant, combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes,

insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydroisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse.

Egalement préférable au lait, à la panade et à la nourrice, elle est, pour élever les enfants, par excellence, le seul aliment qui garantit contre tous les accidents de l'enfance.

Elle raffermi les chairs des personnes affaiblies ou boursoufflées. Quatre fois plus nutritive que la viande, sans échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. — 88,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castlesuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Cure N° 63,476.

M. le curé Comparet, de dix-huit ans de *Gastralgie*, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 47,422.

EPUISEMENT. — Baldwin, de débâtement le plus

complet, de paralysie des membres par suite d'excès de jeunesse.

Cure N° 76,448.

Verdun, 16 janvier 1872.

Depuis 5 ans, je souffrais de maux dans le côté droit et dans le creux de l'estomac, de mauvaises digestions, etc. — Je n'hésite pas à vous certifier que votre *Revalescière* m'a sauvé la vie.

ERNEST CATTÉ,
Musicien au 65^e de ligne.

Cure N° 62,986.

M^{lle} Martin, d'aménorrhée. Suppression des Règles et Danse de Saint-Guy, déclarée incurable, parfaitement guérie par la *Revalescière*.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les *Biscuits de Revalescière* enlèvent toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 60 francs. — La *Revalescière chocolatée* rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco.

Le chocolat le plus pur est

La *Perfection de Chocolat Du Barry*.

Prix : 1/4 kil. sans vanille, 1 fr. 90 c.; avec vanille, 2 fr. 40 c., dégagé des germes et de tout irritant, il est plus agréable, plus digeste et nutri-

tif, sans échauffer. Il reste liquide dans la bouche, preuve de sa parfaite pureté. — Tout chocolat qui s'épaissit est falsifié d'amidon ou de fécule indigeste. — Dépôt à Saumur, chez M. COMAUX, rue d'Orléans, n° 10. Successeur de M. TEXIER, M. NORMANDIN, rue de la République, n° 10. — Chez les bons pharmaciens et épiciers, chez BARRY et C^o, 26, place Vendôme, et 8, rue Cassini, Paris.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'été, 11 juin 1877.

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 20 m. matin.	11 — 20 —	10 h. 40 m. matin.	4 — 30 —
1 — 30 — soir.	7 — 40 —	9 — 7 —	11 — 41 —

Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 50 m. matin.	10 — 45 —	9 h. 40 m. matin.	3 — 10 —
12 — 30 — soir.	6 — 15 —	7 — 39 —	11 — 20 —

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 30 JUIN 1877.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse		Dernier cours.	Hausse	Baisse		Dernier cours.	Hausse	Baisse	
3 %	70 35	15		Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	645	5		Canal de Suez	671 95	1 95	
4 1/2 %	100 50	30		Soc. gén. de Crédit industriel et comm. 125 fr. p.	635			Crédit Mobilier esp.	505	3 75	
5 %	106 75	30		Crédit Mobilier	130	1 25		Société autrichienne	471 25	1 95	
Obligations du Trésor, t. payé.	495	2 50		Crédit foncier d'Autriche	460	1 25		OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	230	1		Charentes, 500 fr. t. p.	210	7 50		Orléans	340		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	500	2		Est	610	3 75		Paris-Lyon-Méditerranée	335		
— 1865, 4 %	510			Paris-Lyon-Méditerranée	1010			Est	343 50		
— 1869, 3 %	390			Midi	788 75	1 25		Nord	336		
— 1871, 3 %	377			Nord	1310	10		Ouest	335		
— 1875, 4 %	495	2 50		Orléans	1050	2 50		Charentes	331 50		
— 1876, 4 %	483 95	3 95		Ouest	680	5		Vendée	140		
Banque de France	3095	50		Vendée, 500 fr. t. p.	1280	5		Canal de Suez	527 50		
Comptoir d'escompte	677 50	3 75		Compagnie parisienne du Gaz	1280	5					
Credit agricole, 300 f. p.	347 50	3 50		C. gén. Transatlantique	467 50	9					
Crédit Foncier colonial, 300 fr.	375										

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR

(Service d'été, 5 juin 1877)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

Départs de Saumur vers Angers :	
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	6 — 45 —
9 — 1 —	1 — 36 —
1 — 36 —	4 — 10 —
7 — 15 —	10 — 37 —

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURNAI.

Départs de Saumur vers Tournai :	
3 heures 36 minutes du matin, direct-mixte.	8 — 31 —
9 — 30 —	12 — 40 —
4 — 44 —	10 — 28 —

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 10.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,
APPARTEMENT
Rue du Marché-Noir.
S'adresser aux bains. (902)

A LOUER

PRÉSENTEMENT,
UNE MAISON
Rue Saint-Jean,
Pouvant servir à toute espèce de commerce. Sans communauté.
S'adresser au bureau du journal.



Nouveau produit dont je garantis l'efficacité pour la destruction des puces, punaises, mouches, moustiques, vers de laine et tous autres insectes sans toucher à aucun meuble. Envoi franco par la poste; une boîte ingrédient, 1 fr. 75; deux boîtes, 3 fr. Mandats ou timbres-poste.
S'adresser à M. BRIATTE, produits chimiques, à TOURCOING (Nord).

ROB

BOUYEAU-LAFFECTEUR
Médication Dépurative

Les Dépuratifs sont des médicaments qui ont la propriété d'enlever à la masse des humeurs, les principes qui en altèrent la pureté, et de les porter au dehors par quelques-uns des émonctoires naturels. Par l'administration des Dépuratifs on cherche à imiter la nature, c'est-à-dire à favoriser la tendance qu'elle montre souvent de la manière la plus évidente, à se débarrasser des produits d'un principe morbide quelconque.
La liste des médicaments dépuratifs est considérable, mais parmi ces der-

niers le **Rob Boyveau-Laffeteur** a toujours été placé au premier rang, tant à cause de son efficacité constatée depuis un siècle (1778), que par sa composition **exclusivement végétale**.

Ce Sirop, agréable au goût, facilement supporté par les estomacs délicats, remplace avec avantage l'huile de foie de morue, le sirop antiscorbutique, les essences de salsepareille et les préparations à base d'iode de potassium ou de mercure.

Approuvé par l'ancienne Société royale de Médecine, admis dans les hôpitaux de la Marine française dès 1788, approuvé en 1850 en Belgique pour le service sanitaire de l'armée belge, il a été en dernier lieu autorisé dans tout l'empire de Russie.

Le **Rob Boyveau-Laffeteur** est utile contre les affections de la peau, le rachitisme, les maladies dartreuses, scrofuleuses, et toutes celles qui sont liées à un vice du sang héréditaire ou acquis.

Comme dépuratif puissant, il complète les traitements commencés aux eaux minérales, détruit les accidents occasionnés par le mercure, et aide la nature à s'en débarrasser ainsi que de l'iode quand on en a trop pris.

Dépôt général du **Rob Boyveau-Laffeteur**, à Paris, rue Richer, 12.

Dans toutes les Pharmacies.

M. RIELLANT

ET SA FILLE

Chirurgien et Mécanicien
Dentiste,

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17,
à Saumur,

Maison Beurois.

Fait toutes les opérations
qui ont rapport à son art.

Sa longue expérience est une sécurité pour les personnes qui s'adressent à lui.

VÉRITABLES CAPSULES

RICORD

FAVROT

Ces Capsules possèdent les propriétés toniques du **Gondron** jointes à l'action anti-blennorrhagique du **Copahu**. Elles ne fatiguent pas l'estomac et ne provoquent ni diarrhée ni nausées; elles constituent le médicament par excellence dans le traitement des maladies contagieuses des deux sexes, écoulements anciens ou récents, des catarrhes de la vessie et de l'incontinence d'urine. — Prix : 5 fr.

CHLOROSE, ANÉMIE

PILULES ET SIROP FAVROT
au pyrophosphate de fer et de manganèse

CE SEL NE CONSTIPE PAS

Solubilité complète. — Assimilation facile. — Saveur agréable. — Pas de constipation ni d'action sur les dents. — Il contient les éléments principaux du sang et des os. — Son action est héroïque chez les enfants débiles, les convalescents, dans le traitement de l'anémie, de la chlorose, de l'aménorrhée et de la leucorrhée. — Se vend sous forme de Sirop et de Pilules. — Prix : 3 fr.

CONSTIPATION ET MIGRAINE

PILULES DU D^r BONTIUS
Perfectionnées par FAVROT

Purgatif sûr, inoffensif, évacuant la bile et les glaires sans constipation ultérieure; très-utile contre les affections résultant d'un état humorique du sang, les congestions cérébrales, etc.; augmentant l'appétit et régularisant les fonctions intestinales. — Prix : 2 fr.
Dépôt général: pharmacie FAVROT, 102, rue Richelieu, à Paris, et dans toutes les pharmacies.

INJECTION BROU

Hygiénique, infaillible et préservative. Guérison prompte et sûre des écoulements récents ou chroniques et ayant résisté à toute autre médication. Guérit seule et sans rien y adjoindre; le bain préalable est le seul antiphlogistique employé.
Se vend dans toutes les bonnes pharmacies de l'univers et à Paris, chez Jules Ferré, pharmacien, 102, rue Richelieu, succ^r de M. Brou.

FABRIQUE DE PIANOS

Magasin de Musique et d'Instruments.

VENTE ET LOCATION

MAISON FISCHER

Fondée en 1846,

Place de la Bilange, à Saumur.

PIANOS ET ORGUES des principales maisons de Paris, telles que : Pleyel, Erard, H. Hertz, Philippe-Henri Hertz, néveu, Elcké, Alexandre Debain, etc., etc., aux meilleures conditions et avec toutes facilités de paiement.

Instruments en bois et en cuivre, Partitions et Musique de choix, etc., aux mêmes conditions qu'à Paris.

Abonnements de musique : 12, 15, 20 et 30 fr. par an.
Abonnement d'accords (six accords par an) : 12 fr.

Commission, Consignation, Représentation.

L'Agence vinicole de la rue Royale-Saint-Honoré, n° 25 (Madelaine Paris) Agence de commission et de locations, en rapports continus avec les éleveurs, maisons meublées, pensions de famille, etc.,
Offre à MM. les Négociants en vins et spiritueux, producteurs, bons expéditeurs, son concours actif, sérieux, avec offices de dégustations; situation exceptionnelle pour écouler leurs marchandises auprès d'une clientèle de premier ordre.

8 Rue DAUPHINE PARIS 8

BENZINE COLLAS

LE MEILLEUR DISSOLVANT DES CORPS GRAS

Pour le Nettoyage des étoffes, des Rubans et des Cams de Peau.

BREVET D'INVENTION. — MÉDAILLES AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES.

Pour éviter les Contrefaçons ou Imitations
EXIGER LA BANDE VERTE DÉPOSÉE

COMME MARQUE DE FABRIQUE, ET L'ADRESSE DE LA PHARMACIE
C. COLLAS, 8, rue Dauphine, Paris.

Se vend chez les Pharmaciens, Droguistes, Epiciers, Merciers et Parfumeurs.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

DÉLICIEUX APÉRITIF ALGÉRIEN

Tonique et Hygiénique
Supérieur à tous Bitters connus
1^{re} médaille à toutes les Expositions
OR à PARIS, PROGRES à VIENNE
DANS TOUS LES CAFÉS
Entrepôt gén^l à la France et l'Étranger
BOULEVARD NATIONAL, 26 & 28, MARSILLE

AMER PICON

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné.